

DÉLIBÉRATION

Délibération n°2016-01 du 10 février 2016 portant élection du Président de la Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur internet

La Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur internet,

Vu le code de la propriété intellectuelle, notamment ses articles L. 331-16, R. 331-2 et R. 331-4,

Vu les décrets de nomination des membres de la Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet en date du 6 janvier 2012, du 1er juillet 2014 et du 4 février 2016,

Vu la convocation des membres du collège en date du 5 février 2016,

Vu le procès-verbal de l'élection,

Après avoir procédé au vote,

CONSTATE

Article 1^{er} : Monsieur Christian Phéline est élu Président de la Haute Autorité.

Article 2 : La présente délibération sera transmise au Ministre de la culture et de la communication et publiée au Journal Officiel de la République française.

Fait à Paris, le 10 février 2016.

Pour la Haute Autorité,



Le Président
Christian Phéline